

Lycée Buffon - Distribution solennelle des prix, faite le 31 juillet 1903

Discours prononcé par M. Paul CHAUTARD, Conseiller Municipal de Paris

Messieurs,

Je suis heureux de représenter la municipalité de Paris dans cet établissement qui est une propriété municipale.

C'est en exécution d'une convention entre l'Etat et la Ville de Paris que fut construit le lycée Buffon. L'initiative de la création appartient à M. le Recteur Gréard, qui s'est plu à dire lui-même que la réalisation du projet était pour beaucoup l'œuvre du Conseil municipal. Il trouva, en effet, dans l'assemblée communale, non pas seulement les bonnes dispositions nécessaires à l'exécution d'un accord entre l'Université et la Ville de Paris, mais aussi des collaborateurs dévoués parmi lesquels je citerai le regretté Hovelacque, président du Conseil municipal, et M. Bassinet, alors représentant du quartier Necker, aujourd'hui sénateur de la Seine.

C'est grâce à leur concours actif et à cette participation effective du Conseil municipal au travail en commun que le lycée a pu être édifié dans des conditions de confort et presque de luxe, qui en font un des plus beaux établissements d'enseignement secondaire de Paris.

Mais une erreur de principe avait été commise dans la conception initiale du projet.

L'établissement était exclusivement destiné à l'enseignement secondaire moderne, dont on parlait déjà avec faveur, mais dont les programmes n'existaient pas encore ; beaucoup confondaient par avance l'enseignement moderne à créer avec une nouvelle manière d'enseignement primaire supérieur. Et partant de cette assimilation vague et fautive, on avait pensé que le nombre des élèves sortant de l'école primaire communale, désireux et capables de suivre cet enseignement secondaire nouveau, serait suffisant pour assurer le recrutement du lycée.

En conséquence, on avait limité les locaux prévus aux classes secondaires proprement dites, on avait écarté du projet la construction des classes primaires et préparatoires ; en un mot, on avait décidé de ne pas créer le petit collège.

Les inconvénients de cette organisation incomplète furent bientôt évidents et rendus plus manifestes encore par l'introduction dans le lycée de l'enseignement classique qu'on en avait d'abord voulu éliminer. Et dès la première année de fonctionnement, L'Université réclama de nouvelles constructions. Mais le compte de participation de l'Etat et de la Ville était clos, et il était plus difficile d'obtenir sur le budget ordinaire les quelques 300.000 francs nécessaires à la construction du petit collège, qu'il ne l'avait été de faire créditer sur un emprunt les quatre millions exigés par l'opération totale.

Il fallut dix ans de pourparlers incessants, de démarches multipliées pour obtenir un résultat. Et personne mieux que moi ne peut savoir ce que M. Dalimier, deuxième proviseur du lycée Buffon, mort l'année dernière à la tâche, et à la mémoire duquel M. Barbier rendait tout à l'heure un si légitime hommage, a consacré d'activité intelligente et d'effort continu à la réalisation d'un projet qu'il avait fait sien, et dont il a suivi et assuré l'exécution dans tous les détails avec une compétence et un soin extrêmes, et un dévouement qui ne s'est pas démenti un instant, malgré les fatigues d'une santé chancelante.

J'ai été heureux de seconder ses efforts et de m'associer à une opération indispensable, qui était vraiment l'achèvement du lycée Buffon, jusque-là incomplet, et grâce à laquelle le recrutement des classes secondaires, étant assuré dans les meilleures conditions de préparation, sa prospérité croîtra plus rapidement encore que par le passé.

Et ça n'a pas été sans peine, car c'est seulement après plusieurs échecs, en 1899 et 1900, que j'ai pu obtenir du Conseil Municipal, en 1901, l'ouverture des crédits nécessaires ; tandis qu'aux prises avec les mêmes difficultés, dans un autre milieu, M. le Recteur Gréard, avec la ténacité et la volonté ferme qui caractérisaient ses actes, réussissait à obtenir du ministère des Finances l'engagement de la participation de l'Etat.

Nous nous sommes contentés de cet engagement dont nous n'avons pas encore réclamé la sanction, et, sans plus attendre, la Ville de Paris a engagé l'opération et fait tous les travaux à son compte. C'est pour cela que la construction a pu être achevée aussi rapidement, et que M. le Proviseur Staub a pu utiliser depuis la rentrée dernière les cinq classes nouvelles et les études du Petit Collège. C'est aussi pour cela que je suis ici.

M. le Ministre de l'Instruction publique a tenu à reconnaître la participation de la Municipalité parisienne dans l'organisation matérielle de l'Enseignement secondaire en appelant un de ses membres à l'honneur envié de présider cette solennité.

Je l'en remercie au nom de la Ville de Paris ; et j'exprime mes remerciements personnels à M. le Recteur Liard et à M. le Proviseur Staub, qui m'ont donné une nouvelle marque de leur bonne amitié, en proposant au choix du Ministre votre ancien collègue, Messieurs, un des membres du Conseil municipal auquel cet honneur pouvait être le plus sensible.

En apportant son concours à l'Etat pour développer l'Enseignement secondaire, la Ville de Paris a été fidèle à ses traditions, et les circonstances lui en faisaient d'ailleurs un devoir. A l'heure où nous sommes, où de nouvelles campagnes semblent vouloir renouveler un fois de plus les épreuves si victorieusement subies tant de fois, il est bon que les communes apportent leur concours à l'Université de France, se groupent autour d'elle et participent au développement de l'Enseignement national dont elle est l'unique dépositaire.

Les programmes remaniés, ont augmenté beaucoup la souplesse de l'enseignement secondaire, auquel pourront accéder tous les intelligences, avec plus de garantie d'un profit certain que dans le passé ; et sans réclamer un monopole de droit dont le principe est contesté et dont l'application pourrait amener des surprises, il faut espérer que l'Université conquerra par l'excellence de votre enseignement, Messieurs, et par le développement des

établissements scolaires, le monopole de fait que nous souhaitons, et grâce auquel tous les hommes de la même génération seront enfin des contemporains.

Mes jeunes amis, dans son allocution si intéressante, que vous avez écoutée avec fruit, et sous le charme de laquelle j'eusse voulu vous laisser, M. Barbier vous a donné d'excellents conseils sur ce que vous devez faire dans la vie active qui vous attend, et que j'appellerai moi la vie pratique. Il n'a fait ainsi que formuler la fin et le but de l'enseignement et de l'éducation que vous avez reçus, il vous en a donné la synthèse et la conclusion. On vous a appris en effet dans de sages leçons que vous apprécierez mieux plus tard l'inestimable bienfait, qu'il faut vaincre l'esprit d'indécision, comme vous garder de la légèreté séduisante du dilettantisme ; rester fidèle aux traditions de belle humeur et d'invincible espérance de notre race ; qu'il ne faut pas confondre l'activité avec l'agitation, la fermeté avec l'entêtement, la solidarité avec l'esprit de coterie, l'indépendance avec l'insubordination.

Et tous ces enseignements vous sont donnés dans l'esprit de tolérance large et éclairée qui est la tradition et l'honneur de l'Université, sans vouloir rien imposer à votre esprit, mais seulement vous convaincre de ce qui est la vérité, vos professeurs n'ayant aucune préoccupation étrangère à leur mission.

Aussi les tumultes du dehors et les passions de la vie publique n'ont-ils jamais eu aucun écho dans ce lycée, et il convient d'en féliciter hautement M. le Proviseur Staub et le corps enseignant.

La population le sait bien, Messieurs, et la prospérité du lycée est le meilleur témoin de la confiance que vous inspirez, comme de la reconnaissance des excellents services que vous lui rendez, et dont je suis heureux de vous remercier en son nom.

Eldorado et Utopie ne sont pas de ce monde, vous disait tout à l'heure M. le professeur Barbier, et il vous a montré la vie active à son véritable point de vue, avec ses nécessités, ses difficultés, l'âpreté des luttes qui vous y attendent. Sans doute, il a raison, et trop de générosité dans le conflit des intérêts et des idées mettrait en bien fâcheuse posture un Don Quichotte moderne, vis-à-vis de la foule des Sancho Pança. Mais cependant, au risque de quelque imprudence, malgré le danger possible d'être dupés, ne sacrifiez jamais complètement l'idéal à la froide raison.

Les plus grandes jouissances de la vie sont celles que procurent le désintéressement, l'abnégation, la lutte pour l'idée ! tout ce que suscite la pensée abstraite, tout ce qui procède d'un idéal ! Restez fidèles à ce qui est la tradition de la France.

Le froid calcul des actes, pourtant si utile, si nécessaire, n'est pas le propre de l'esprit français, et le rôle historique de notre pays est le plus grand peut-être par les violences et les imprudences de nos révolutions, véritables soubresauts de la pensée. Rappelez-vous ce passage si connu du livre du « Peuple » de Michelet :

« Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or et d'efforts de toute sorte, pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel. Et la vôtre, ô nations, l'entassement de vos sacrifices irait au genou d'un enfant . »

Et dans une superbe apostrophe, il ajoute :

« Ne venez donc pas me dire : « Comme elle est pâle, cette France ! » Elle a versé son sang pour vous ... - « Qu'elle est pauvre ! » Pour votre cause, elle a donné sans compter ... Et, n'ayant plus rien, elle a dit : « Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je vous le donne ... » Alors elle a donné son âme, et c'est de quoi vous vivez. »

Les hommes qui firent la révolution de 1848, créateurs de ce mouvement généreux qui inspira Michelet, étaient des utopistes, de purs idéalistes ; ils ne savaient pas assez calculer, ceux-là, et les qualités toutes modernes de la vie pratique leur manquaient absolument. Le coup d'Etat leur fit bien voir, et la France expia leur imprudence. Ils n'en ont pas moins émancipé l'Europe, et créé le mouvement politique et social qui tend à précéder et à faciliter l'évolution nécessaire de l'organisation moderne.

Les doctrinaires du jour qui se sont formés à leur école nous entretiennent d'utopies rappelant à bien des égards les illusions qui berçaient les esprits aux premiers siècles de notre ère.

Dans la société, telle qu'ils la conçoivent, les qualités nécessaires à la vie active, à la vie pratique risqueraient fort de s'énerver, elles seraient bien peu nécessaires à l'individu protégé il est vrai davantage par la loi.

Ces utopies auront-elles meilleur sort que les anciens rêves de fraternisme payens ou chrétiens ? et se trouvera-t-il jamais une humanité pour se mouler bénévolement dans ces règles et ces classements où on veut l'enfermer ? Est-il sage de déterminer *a priori* ce que sera la société future alors qu'on ignore les lois élémentaires de son évolution ? Qu'importe après tout ? Il est de la nature de tout idéal humain de planer toujours bien au-dessus des efforts de l'homme, qui ne le pourra jamais atteindre. Mais l'idéal n'en est pas moins fécond pour cela, et l'effort n'a pas été dépensé en vain. A s'abstraire quelquefois de la vie pratique, à vouloir l'idéal, à tendre vers l'absolu, les âmes s'améliorent, les égoïsmes s'émoussent, les passions perdent de leur venin, et toujours la société va se rapprochant du but entrevu ou seulement espéré. Nulle gloire plus haute, nulle tentative plus noble que d'essayer de soulager l'éternelle misère humaine, de corriger l'injustice, d'arracher quelques lambeaux au règne du mal sur la terre, et quand bien même Eldorado ne se devrait jamais rencontrer en ce monde, honneur aux bonnes volontés qui ont travaillé, et travaillent ici-bas à préparer les temps de justice, de liberté et de fraternité ; l'ère bienheureuse qu'ont rêvée les penseurs de tous les temps et de toutes les races, et qu'attend l'Humanité.

Mes jeunes amis, suivez donc les excellents conseils de M. le Professeur Barbier. Bien armés pour la vie libre, active, pratique et très laborieuse du vingtième siècle, possédant l'instruction et l'éducation nécessaires pour faire honorablement votre carrière, combattez hardiment, comme il faut aujourd'hui ; travaillez beaucoup, mais dégagez-vous du terre à terre autant que vous le pourrez, levez la tête ; que l'idéal éclaire et anime votre existence.

Dès que l'âge vous le permettra, occupez-vous des affaires de votre pays, participez à la vie publique. Soyez les artisans du progrès démocratique par l'harmonie heureuse des qualités de la vie active, illuminées par un idéal républicain.

Jeunes gens, la République compte sur vous ; en vous reposent toutes les espérances.
Enfants de l'Université, je suis sûr que vous ne tromperez pas son attente.

Paul CHAUTARD

(1862-1933)

Médecin

Professeur de chimie à l'Ecole Centrale

Président du Conseil municipal de Paris (1906-1907)

Député de la Seine (1906-1910)